



Nieul87

Tel 05.55.75.80.23

EXTRAIT**ARRETES du MAIRE**

Le Maire de la Commune de Nieul (Haute Vienne),

- Vu le Code de la Route, notamment les articles R411-5, R411-7, R411-8 et R412-30 ;
- Vu le Code de la Voirie Routière, notamment les articles L113-1 et R113-1 ;
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'arrêté du 24 Novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et des autoroutes ;
- Vu la demande faite par la Société New Westlink, représentée par Monsieur Yann GAGNOT et située 10 Rue Martin Luther King à NIORT (79000), afin de remplacer des poteaux téléphoniques place pour place ;

VOIRIE

ARRETE :**ARTICLE 1**

Pour des raisons de sécurité pendant la durée de remplacement des poteaux téléphoniques place pour place, la chaussée sera rétrécie à partir du 2 novembre jusqu'au remplacement et au plus tard le 8 janvier 2027, des poteaux sur la voie communale n°301 « Route de l'Ancienne RN 147 » et les conditions de circulation seront adaptées par pose de panneau AK5 et AK7 et la mise en place d'une circulation alternée manuellement.

ARTICLE 2

La signalisation correspondant aux prescriptions de l'article 1, sera mise en place, surveillée, entretenue et déposée par les soins et aux frais la Société New Westlink, représentée par Monsieur Yann GAGNOT et située 10 Rue Martin Luther King à NIORT (79000), conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I – 8^{ème} partie signalisation temporaire).

ARTICLE 3

Ampliation du présent arrêté sera faite :

- aux Brigades de Gendarmerie d'Aixe-sur-Vienne et Nieul,
- à Monsieur le Président de la Communauté de Communes ELAN, service de collecte des ordures ménagères,
- au Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine – Service Transports scolaires,
- au Conseil Départemental de la Haute-Vienne, service technique antenne de Nieul,
- à M. le Chef du SAMU 87,
- au Service Départemental d'Incendie et Secours de la Haute-Vienne,
- à la Société New Westlink.

À Nieul, le 27 octobre 2026

Le Maire,



Laurent BILA

**Remplacement
poteaux
téléphoniques place
pour place
VC n° 301
Route de l'Ancienne
RN147**

**Rétrécissement de
chaussée et circulation
alternée**

**Du 2 novembre 2026
au 8 janvier 2027**

**Affichage public
le 28/10/2026**